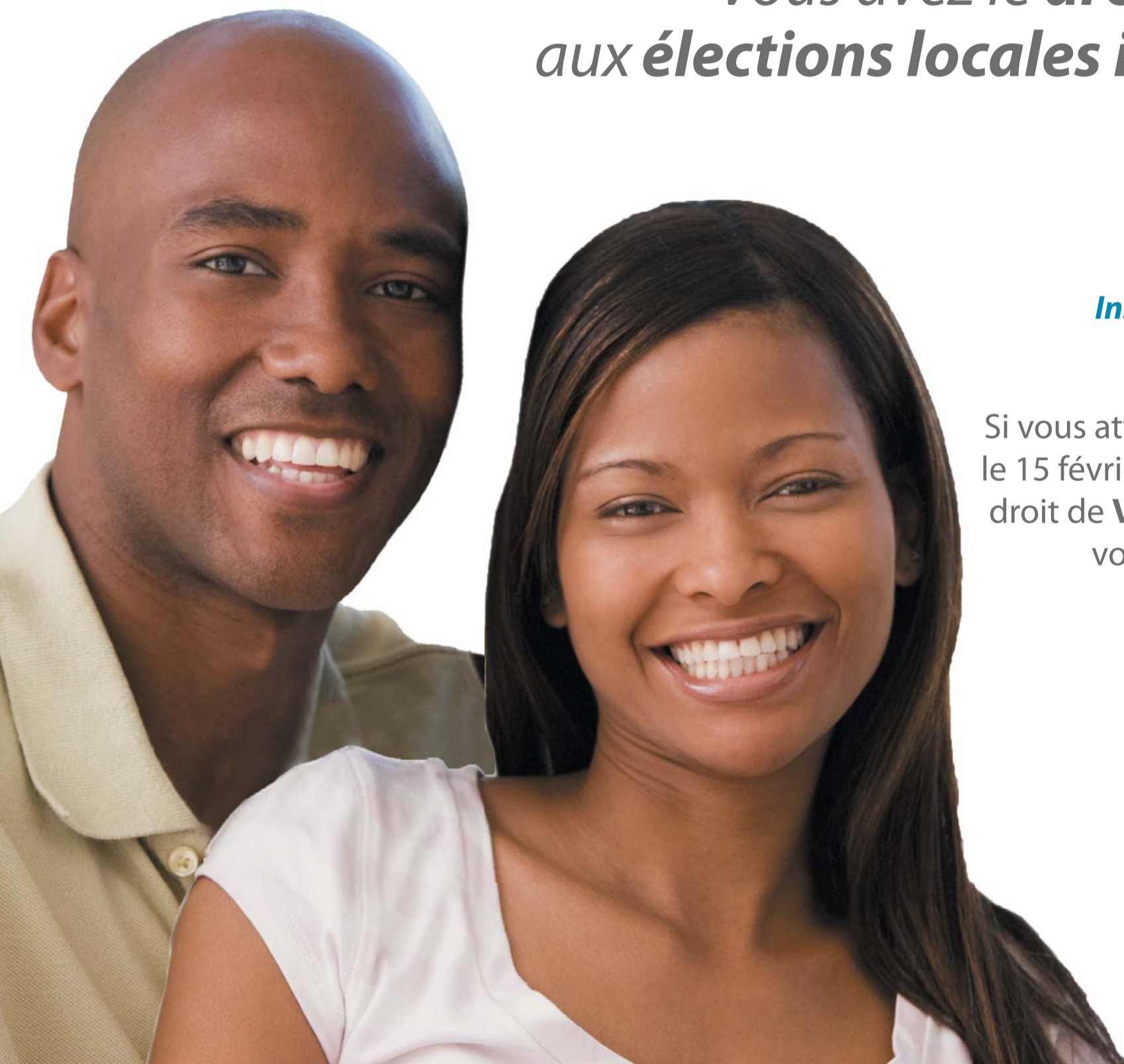


« Le saviez-vous ? Vous pouvez VOTER. »

*Vous avez le droit de voter
aux élections locales irlandaises
de 2009.*

*Inscrivez-vous avant le
1er novembre 2008.*

Si vous atteignez 18 ans avant
le 15 février 2009, vous avez le
droit de **VOTER**, quel que soit
votre statut en Irlande.



COMMENT S'INSCRIRE

Pour figurer sur les listes électorales, vous devez remplir un formulaire d'inscription. Ces formulaires sont disponibles dans les bureaux de poste, les bibliothèques, les commissariats de police (Garda Stations), auprès du bureau du conseil municipal de Dublin en charge de votre localité ou en ligne à l'adresse www.dublincity.ie. Les formulaires remplis sont à renvoyer dans une enveloppe non affranchie à l'adresse suivante : Franchise Section, City Manager's Department, Dublin City Council, 3rd Floor, 16-19 Wellington Quay, Dublin 8. Tél. : 222 5010